



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

stations de montagne

Question au Gouvernement n° 260

Texte de la question

STATIONS DE SKI

M. le président. La parole est à M. Martial Saddier, pour le groupe UMP.

M. Martial Saddier. Monsieur le secrétaire d'Etat au tourisme, les quatrièmes sommets du tourisme s'ouvrent aujourd'hui à Genève et à Chamonix-Mont-Blanc. Vous viendrez d'ailleurs vendredi après-midi les conclure. A l'occasion du début de la saison hivernale, je souhaite attirer votre attention sur les difficultés que connaissent les stations de ski de notre pays.

Première destination mondiale, la France n'en reste pas moins la troisième - et peut-être, bientôt malheureusement, la quatrième - en termes de parts de marché. Le tourisme représente 17,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 7 % du produit intérieur brut de notre pays et près de deux millions de Français en vivent au quotidien. Autre chiffre significatif : 80 % de l'activité touristique est concentrée sur 20 % du territoire. Or les stations de ski sont confrontées à divers types de difficultés : étalement insuffisant des vacances, vacances de Pâques tardives, absence d'harmonisation européenne. La clientèle est frappée également par un manque de renouvellement, lié à la quasi-disparition des classes de neige du fait de l'augmentation du risque de contentieux en cas d'accident. Enfin, un net recul de la couverture neigeuse et des glaciers va provoquer ou a déjà provoqué la fermeture de stations d'altitude moyenne, dont il conviendra d'assurer la reconversion.

M. Bernard Accoyer. C'est vrai !

M. Martial Saddier. Monsieur le secrétaire d'Etat, tout en inscrivant le tourisme français dans le cadre de la politique globale de développement durable, il faut envisager la création au cas pas cas de nouvelles infrastructures et la poursuite du développement des canons à neige pour parer aux conséquences de cette évolution climatique. Quelles mesures entendez-vous prendre pour favoriser l'évolution du tourisme de montagne en hiver ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat au tourisme.

M. Léon Bertrand, secrétaire d'Etat au tourisme. Monsieur le député, je voudrais tout d'abord confirmer ma venue à Chamonix, vendredi, pour clôturer les quatrièmes sommets du tourisme. Je me réjouis en outre que cette saison hivernale semble avoir bien commencé. Je confirme d'ailleurs que les réservations pour la période de Noël sont en hausse par rapport à celles de l'année dernière.

M. Bernard Accoyer. Pas assez !

M. le secrétaire d'Etat au tourisme. Je partage bien sûr vos préoccupations quant à la perte de nos parts de marché.

Vous m'avez posé trois questions. S'agissant des deux premières, je vous dirai, ayant eu l'occasion d'assister au

forum européen du tourisme organisé au Conseil de Bruxelles, que, bien que le tourisme échappe aux règles communautaires, c'est la première fois que nous avons senti la volonté d'harmoniser les politiques nationales. Cela ouvre peut-être des pistes de discussion pour une harmonisation des dates de départs en vacances entre les Etats européens.

A propos des classes de neige, il est vrai que la réglementation actuelle est très contraignante et décourage les initiatives. Il faut engager la discussion pour permettre aux petits Français d'aller en vacances et de découvrir des massifs enneigés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

M. Michel Bouvard. Très bien !

M. le secrétaire d'Etat au tourisme. Enfin, s'agissant de la fermeture des stations, nous constatons effectivement depuis une dizaine d'années du fait de l'effet de serre, une perte d'enneigement. Il faut donc penser à la reconversion de certaines stations. Il est grand temps d'envisager une nouvelle offre de produits touristiques. Je mets à disposition des acteurs locaux l'Agence française d'ingénierie. Il faut réfléchir ensemble à une nouvelle offre de produits. Il s'agit, bien sûr, de maintenir les emplois existants, mais aussi d'en créer d'autres. Je reste attentif à cette démarche que le Gouvernement est prêt à soutenir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 260

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 décembre 2002